

**CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE-RENDU DE SEANCE  
5 Octobre 2021 – 18h**

Étaient présents : Mmes et MM. Pascal BELLES, Mariette COMBES, Alain DANTONI, Thierry GAUMET, Guy GRANIER, Aline JALABERT, Jacky HERNANDEZ, Valérie LORTHIOIR, Christiane NAVARD, Renée RAYNAL.

Absents : Roland BASCOUL, Alain BERNARD, Sylvie FANTI, Céline GIL, Hélène PETERGAC.

Nombre de membres en exercice : 15, présents : 10

Christiane Navard secrétaire de séance

---

**ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte-rendu corrigé du 19 Août**
- Marché de prestations de service avec la fourrière animale**
- Délibération de principe fonds gel 2021**
- Compte-rendu commission urbanisme**
- Délibération vente terrains Padène**
- Délibération mise en location terrains potagers**
- Décision de principe :**
  - pour la vente d'un bâtiment communal
  - pour la célébration des centenaires du village
  - emploi d'un don de 100€ auprès des écoles
- **Délibération pour la collecte et la valorisation des certificats d'économies d'énergie dans le cadre du service de conseil en énergie partagé.**
- Questions diverses**

**1. Approbation du compte-rendu corrigé du 19 Août 2021**

Le compte-rendu est adopté par les Conseillers municipaux présents.

---

**2 Marché de prestations de service avec la fourrière animale**

Pour lutter contre l'errance des chiens et des chats et pour favoriser la propreté des rues, le conseil municipal débat sur l'opportunité d'adhérer au principe de fourrière animale intercommunale, ou de disposer d'une fourrière animale communale.

Après avoir débattu sur le type de contrat, les services proposés, le coût annuel de l'adhésion, le choix à adopter, **le conseil sursoit à statuer et délibérer.**

---

**3 Délibération de principe fonds gel 2021**

Le conseil APPROUVE

Le principe de mise en place d'un fonds départemental de soutien aux agriculteurs sinistrés par le gel. La communauté de communes Grand Orb propose 1 euro par habitant soit 0.50€ à la charge de Grand Orb et

0.50€ au bon vouloir communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'abonder le fonds départemental à hauteur de 0,50€ / habitant soit environ 300€ et de compléter de 200€ pour une enveloppe de 500€ (montant perçu par la commune pour la perte de récolte sur les terrains communaux)

---

#### **4-Compte-rendu commission urbanisme**

Suite à la demande de Mr Groussard d'acheter des parcelles communales de terrain à la Prade,

**Le conseil délibère et décide** la vente des parcelles non constructibles AE 202 en totalité, parties des parcelles AE 205 et AH 125 (parcelles avec division parcellaire dont une partie restera du domaine communal).

La proposition financière s'élève à 2000€ pour l'ensemble des terrains soit une superficie de 4000 m2

Les frais de géomètre et les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

**Création de la commission PLUi** : Commission Urbanisme + C.Navard, R.Raynal, V.Lorthioir, C.Gil et R.Bascoul

---

#### **5-Délibération mise en location terrains potagers**

-11 terrains potagers sont situés chemin Papin, 2 à Riols.

-Les locataires chemin Papin de 2 parcelles avec plantation d'arbres fruitiers bénéficieront d'un bail de 9 ans.

- le morcellement de terrains aux « Sapinettes » est à l'étude.

Le prix de location de parcelle terrain potager est de 50€ /an.

**Le Conseil approuve la mise en location de terrains potagers.**

---

#### **6 -Décision de principe :**

**-pour la vente d'un bâtiment communal**

**-pour la célébration des centenaires du village**

**-emploi d'un don de 100€ auprès des écoles**

Le conseil,

valide le principe de la vente du « nid Douillet », selon 3 points précisés :

-sous réserve de l'accord de l'autorité publique (sous-préfecture)

-l'évaluation gratuite à faire réaliser par un agent immobilier

-les conditions d'obtention à définir

#### **Célébration centenaire du village**

Mr Paul Bouisset aura 100 ans le 13 Janvier 2022 ainsi que Mme Adrienne Planty en novembre 2022

Pour M.Bouisset : Célébration à effectuer au cours de la semaine de son anniversaire, les modalités seront à définir et les invitations à lancer début Décembre.

#### **Emploi d'un don de 100€ auprès des écoles**

Le Don de 100€ de la famille de Marius Fargal à la commune, sera utilisé pour l'achat de drapeaux pour l'école qui seront mis en place le 09 décembre (journée de la laïcité)

---

## **7- Délibération pour la collecte et la valorisation des certificats d'économies d'énergie dans le cadre du service de conseil en énergie partagé.**

Mme le Maire rappelle la volonté de la commune de s'engager dans une politique globale de maîtrise de l'énergie dans ses bâtiments et installations techniques, notamment l'éclairage public, Elle rappelle aussi l'intérêt pour la collectivité de se faire accompagner gratuitement par le Pays Haut Languedoc et Vignobles dans ses démarches touchant à la gestion des consommations d'énergies. Le conseil approuve le projet de convention entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles et la commune pour la collecte et la valorisation des actions éligibles aux Certificats d'Économies d'Énergie.

## **8-Questions diverses**

### Points abordés

\*Conseil des jeunes à Installer

\*Étude du 1er adjoint sur les économies d'énergie de l'éclairage public à réaliser (16 points de livraison).

\*Travaux d'entretien communaux de septembre rapportés par le 1er adjoint :

ensemble des opérations de nettoyage des rues du village, du cimetière, des murs bordant le Clédou, désherbage et débroussaillage divers

Autres Petits travaux : suivi chantier jeux enfants Plateau Sainte Barbe, pose dalles amortissantes

**La séance est levée à 20h30**

